RAPPORT D'ARBITRAGE

Label Régional

Rapport rédigé par Jean Louis THIBERT Officiel Régional CHS

Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2015

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A **rapports.hs@athle.fr**

Rédigé par :	**THIBERT Jean-Louis**
Qualification :	**Officiel Régional CHS**
Adresse :	**1 Rue Paul Charnoz** **71600 PARAY LE MONIAL**

Date : **30 /09/ 2015**
N° Licence : **1099991**
Email :**jean-louis.thibert@wanadoo.fr**
Tél. : **03 85 81 52 80**
portable : **06 82 85 42 03**

NOM DE LA COURSE :	**10 KM CŒUR DE VILLE**		
LIEU :	**LE CREUSOT**	**Date : 27 /09/ 2015**	
LIGUE :	**BOURGOGNE**	Département : **71**	N° certificat de mesurage : **BOU071/06568/2015**

Label		**Type d'épreuve**	
International		Circuit	X
National		Ville à ville	
Régional	X	Par étapes	
Départemental		Autres	

Distance de l'épreuve : **10 KM**

Nombre de classés **189**

Distance départ - arrivée :	**118,44 m**		
Dénivelé départ - arrivée :	**362 m**	**355 m**	soit **- 0,7 m / km**

Conditions atmosphériques : **Temps ensoleillé + vent**

Température Départ: **12°C** Arrivée: **13°C**

ORGANISATION DE LA COURSE :	
Adresse : **Maison des associations** **5 rue Guynemer 71200 LE CREUSOT**	**Tél. : 06 88 20 97 25** e-mail : **gallo.joseph@sfr.fr**
Nom du directeur de la course : **Joseph Gallo**	Fax :

COMPOSITION DU JURY :

VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :

Speaker (nom et Qualification): **Didier POMMEY**

Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler …) : **Journal de Saône et Loire**

Véhicules mis à leur disposition : **Aucun**

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		**SERVICE SANITAIRE :**	
Police	**OUI**	Médecins **sur place**	**NON**
Signaleurs	**OUI**	Secouristes + **Ambulance**	**OUI**
Voiture ouvreuse	**VTT du début à la fin**	Kinésithérapeutes	**NON**
Circulation bloquée	**OUI**	Stands de récupération	**NON**
Protection des coureurs	**OUI**	Podologue	**NON**

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mr **THIBERT Jean Louis** **Officiels - Juges Arbitres de CHS attestent que :**

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité
Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.
Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.
Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° **BOU071/06568/2015** Nom des mesureurs **MANNEVY Christine MANNEVY Michel**

Remarques de l'officiel :

Bonne organisation dans son ensemble.

Signature : *THIBERT JL*

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :					
Record de l'épreuve :		**non**	**Record de France :**	**i**	**non**
Meilleure Performance Réalisée en France :					**non**

:

KM 1 : 3'14'' dossards 8 ;150 ;6
3'19'' dossards 120 ;123 ;105 ;133 ;64
Km 2 : 6'28'' dossards 8 ;150 ;6
KM 3 : 9'52'' dossards 8 ;150
9'56'' dossard 6
10'30'' dossards 133 ;120 ;123

KM 4 : 13'06'' dossard 8
13'15'' dossard 150
13'26'' dossard 6
KM 5 : 16'23'' dossard 8
16'46'' dossard 150
17'1'' dossard 6

KM 8 : 26'13'' dossard 8
27'08'' dossard 150
KM 9 : 29'28'' dossard 8
30'50'' dossard 150
KM 10 : 32'42'' dossard 8
34'04'' dossard 150 ; 34'39'' dossard6

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :	
Nom de la Société : Aucune	**Type de chronométrage : Manuel**

2 chronométreurs officiels régionaux. Utilisation de chronomètres à bande.
Les temps des 40 premiers correspondent avec ceux du juge arbitre.

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :
Logiciel utilisé LOGICA.
Bon travail de l'équipe informatique Travail rapide et efficace en bonne collaboration avec le juge arbitre.
Affichage des 40 premiers 24' après l'arrivée du premier coureur.

CONTROLE ANTI-DOPAGE :			**NON**
Nombre d'Athlètes contrôlés :			
Nom du délégué :	**Catherine TALPIN**		
Salles prévues	**OUI -**	**Personnel prévu**	**OUI -**
Remarque :	**Local à disposition.**		

MANAGERS :
Nom **Pas de manager**

DOSSARDS :		Autre procédé :
Tyvek, feutrine, plastique, carton	**Tyvek**	
Conforme à la réglementation :	**OUI**	
Codes barres :	**NON**	

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		sur place
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		En voiture
Identification précise des repères départ et arrivée	X		Clous + oriflammes
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	Scooter avec chauffeur		
Contrôle de la course en intégralité	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		oriflammes
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		100m
Aire de départ suffisamment large	X		6m
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite		X	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	Pas utile		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	Pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		10 h précise
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE

Bonne maitrise du départ.

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct	X		Balisage avec rubalise

INFRACTIONS CONSTATEES :

Aucune.

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1 seul couloir suffisamment long.		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	X		
Mode de chronométrage °	2 chronos manuels à bande		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :

Aucune

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	X		

REMARQUE :

Ravitaillement de l'arrivée très bien fourni.

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	X		
Jury chargé sur SIFFA	X		

REMARQUE :

Aucune.

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		

REMARQUE :

Bonne organisation pour la distribution des récompenses. Remise en plein air. Attention en cas de mauvais temps.

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur		X	Aucun
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes	

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité		X		
Service sanitaire		X		
Distribution des dossards	X			
Nature des dossards	X			
Organisation du Départ	X			
Déroulement de la Course	X			
Organisation de l'Arrivée	X			
Ravitaillement – Epongeage	X			
Handisports				Pas de Handisport
Résultats	X			

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE

Bonne organisation en générale. Equipe sympathique et rodée sous la responsabilité de Joseph Gallo.

Avis sur le label : "A reconduire" **OUI**
"Label supérieur" **NON**

Date : **30 /09/ 2015**

Nom, Prénom et Qualification : **THIBERT Jean Louis ORCHS**

SIGNATURE : *THIBERT JL*

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

Désigné par la CRCHS, Jean Louis THIBERT c'est rendu au CREUSOT (71) pour officier en tant que juge arbitre sur les 10 Km Cœur de Ville organisés le 27 septembre 2015.

ACCUEIL :

L'accueil des coureurs et les inscriptions se font sur le lieu d'arrivée.
Le certificat médical ou les licences sont demandés, comme précisé dans le bulletin d'inscription.

Inscriptions et retrait des dossards.

LE DEPART :

De la rubalise est accrochée entre les arbres et les lampadaires de chaque côté de la chaussée et la ligne de départ est tracée au sol bien en face du repère (clou), comme indiqué dans le dossier de mesurage
Des oriflammes visualisent le départ
Le départ est donné à 10 heures après accord du juge arbitre et des chronométreurs.

LE PARCOURS :

Le parcours est composé d'une boucle à parcourir 3 fois.
Le circuit est correctement balisé et tous les kilomètres sont signalés par des panneaux.
Les épongeages et les ravitaillements sont bien situés.

LA COURSE :

A 10 heures le départ est donné à 190 coureurs sous un temps ensoleillé et venteux.
Dés les premiers hectomètres 3 coureurs se détachent parmi lesquels nous trouvons Mathieu Grard et Antoine Gallo les 2 sociétaires du club de l'EA LE CREUSOT. Au km3, seul Jérémy Comte de l'UACB peut suivre la cadence de Mathieu Grard. C'est à partir de la deuxième partie du parcours que Mathieu Grard va accentuer régulièrement son avance pour finir en beau vainqueur de cette 18éme édition des 10 km cœur de ville.
Chez les féminines Cécile Jarousseau fera la course en tête du début jusqu'à la fin sans être inquiété, dans un joli temps de 37' 24''.

L'ARRIVEE :

La ligne d'arrivée est tracée au sol en face du repère (clou) comme indiqué dans le dossier de mesurage et est matérialisée par des oriflammes de chaque côté de la ligne.
Des barrières sont installées de chaque côté de la ligne d'arrivée.
Le camion animation est incorporé dans la zone d'arrivée.

Ligne d'arrivée

LE CHRONOMETRAGE :

Le chronométrage est assuré sur la ligne d'arrivée par 2 chronométreurs officiels.
Les temps relevés correspondent parfaitement avec ceux du juge arbitre (40) pour parcourir les 10 km.
Les classements sont établis avec le logiciel LOGICA.

COUVERTURE MEDICALE :

La Croix Rouge Française assure la couverture médicale et est implantée à proximité de la ligne d'arrivée

ANIMATION et MEDIAS :

Le speaker Mr Didier POMMEY du journal de Saône et Loire assure l'animation de la course pendant toute la manifestation.

RECOMPENSES :

C'est en plein air qu'a lieu la remise des récompenses.
Elle est de bonne tenue.

CONCLUSION :

Bonne organisation en générale, merci à Joseph Gallo et son équipe pour l'accueil.
Le label est mérité.

Jean Louis THIBERT
Officiel Régional CHS

Fédération Française d'Athlétisme

Cahier des Charges
des Epreuves à
Labels FFA

Annexe 6

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

JURY DES EPREUVES A LABEL REGIONAL

NOM DE LA COURSE : 10 KM cœur de ville .....

LIEU : LE CREUSOT .....DATE : 27 septembre 2015

FONCTION	NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	N° de Licence et CLUB FFA
Directeur de Course	Joseph GALLO		1101876 – EALC
Officiel Juge Arbitre de CHS	Jean Louis Thibert		
Officiel Adjoint de CHS			
Chronométreur Général	Joseph GALLO	Chrono régional	1101876 – EALC
Chronométreurs Adjoints	Catherine Talpin	Chrono régional	191242 – EALC
Starter	Fabrice Rebuffel	Starter régional	19660130-EALC
Responsable arrivée	Fabrice Rebuffel		19660130-EALC
Responsable départ	Fabienne Birster		846237 – EALC
Délégué Fédéral lutte anti-dopage	Catherine Talpin		191242 – EALC
Escortes lutte anti-dopage	Martine Monneret Fabienne Birster Annick Blondeau Lahouari Toula Romain Talpin David Raymond		1634841 - EALC 846237- EALC 1458395 - EALC 999097- EALC 956360 – EALC 494564 – EALC

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS

Visa de l'organisation
Le

Visa de la CRCHS
Le